A COMPLÉTER

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de A COMPLÉTER euros

Siège social : A COMPLÉTER

RCS A COMPLÉTER

|  |
| --- |
| **PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L’ASSOCIÉ UNIQUE****EN DATE DU A COMPLÉTER** |

L'an deux mille vingt A COMPLÉTER,

Le A COMPLÉTER,

A À COMPLÉTER heures,

Au siège social.

**Si l’associé unique est une personne physique**

Le soussigné, A COMPLÉTER, (ci-après « l’Associé Unique ») agissant en qualité d’associé unique de la société « A COMPLÉTER », société par actions simplifiée à associé unique au capital de A COMPLÉTER euros, divisé en A COMPLÉTER actions de A COMPLÉTER euros, dont le siège social se trouve A COMPLÉTER à A COMPLÉTER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de A COMPLÉTER sous le numéro A COMPLÉTER.

**Si l’associé unique est une personne morale (société)**

La soussignée, la société A COMPLÉTER, (ci-après « l’Associé Unique ») A COMPLÉTER FORME SOCIALE, au capital de A COMPLÉTER euros, dont le siège social est situé à A COMPLÉTER , immatriculée au registre du commerce et des sociétés de A COMPLÉTER, sous le numéro A COMPLÉTER , représentée par A COMPLÉTER en sa qualité de mandataire social ;

Agissant en qualité d’associé unique de la société « A COMPLÉTER », société par actions simplifiée à associé unique au capital de A COMPLÉTER euros, divisé en A COMPLÉTER actions de A COMPLÉTER euros, dont le siège social se trouve A COMPLÉTER à A COMPLÉTER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de A COMPLÉTER sous le numéro A COMPLÉTER.

**Si la société a un Commissaire aux comptes**

Le Commissaire aux comptes titulaire, \_\_ A COMPLÉTER \_\_\_\_, régulièrement convoqué à la prise de décisions de ce jour, est [absent et excusé / présent].

A pris les décisions sur l’ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Président,

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,

- Pouvoir en vue des formalités,

**PREMIÈRE DÉCISION**

L’Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décidede transférer le siège social de la société de A COMPLETER ANCIEN SIEGE à A COMPLETER NOUVEAU SIEGE à compter de \_\_\_\_\_\_ ;

En conséquence, l’Associé Unique décide de modifier l’article A COMPLETER des statuts de la manière suivante :

« **A COMPLETER**  »

Le reste de l’article demeure inchangé.

**Cette décision est adoptée par l’Associé Unique**

**DEUXIÈME DÉCISION**

L’Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette décision est adoptée par l’Associé Unique**

\* \* \*

De tout ce que dessus, l’Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom / Désignation** | **Signature** |
| Monsieur /Madame\_\_\_\_**Associé Unique** |  |